

Conseil Municipal du 27 Janvier 2015

Présents :Daniel BELIN,Valérie COURAUD, Nicole COUSIN,Cécile DIAS, Brigitte DUBOIS, François FUCHET, Eric JURY, Georges LACOUR, Jean-Luc LESAVRE, Laurent NIGAUD, Jacky PERRET, Philippe WATTEAU

Absents et excusés :

Mickaël CONCHON qui donne pouvoir à Cécile DIAS

Sébastien COGNIAT qui donne pouvoir à Daniel BELIN

Raymond MONTAGNE qui donne pouvoir à Jacky PERRET

Secrétaire de séance :Cécile DIAS

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 Novembre 2014

Celui-ci est validé par le Conseil après une correction dans la liste des présences. En effet, Jean-Luc LESAVRE était noté à la fois dans les présents et les absents. Il était bien absent.

2) Création de poste

Julien DECHAUME est occupé à temps non complet à partir du 13 novembre 2014. Il s'occupe des TAP en proposant une initiation à la batterie. Le conseil municipal valide la création d'un poste à temps non complet pour une durée de 6 mois.

Informations sur les TAP :

Une réunion aura lieu ce jeudi 29 janvier 2015 avec la commune de Saint-Sernin du Bois dans l'objectif de se rapprocher de celle-ci pour établir un PEDT (Projet Educatif Territorial) commun pour la rentrée de septembre 2015. Saint-Sernin a déjà une coordinatrice qui a déjà établi leur PEDT pour la rentrée 2014, qui coordonne les TAP et gère le centre de loisirs.

Ce rapprochement permettrait :

- Une meilleure préparation des TAP,
- Une aide aux animateurs,
- Un partage de certains intervenants,
- L'attribution d'une aide de 50,00 € par enfant liée au PEDT,
- Une aide complémentaire de la CAF.

Stéphanie ROUSSEAU sera de retour de congé maternité le 16 mars 2015. Elle reprendra donc sa place à la cantine actuellement occupée par Ludivine LAURENT, qui elle, viendra en aide à Catherine à la Mairie.

3) Groupe scolaire

Administratif :

Des permis de construire ont été déposés le 20/12/2014 pour construction de la nouvelle cantine et l'extension de l'école maternelle.Ceux concernant l'école primaire, les logements et la crèche ont été déposés le 23/01/2015.

Les 2 premiers locaux ont été classés en ERP de catégorie 5 par la commission de sécurité tenue le 22 janvier à Autun.

La commission sanitaire de la Préfecture a émis un avis favorable pour la cantine.

La commission accessibilité est prévue le 05 février à Macon

Architecte :

Les estimations réalisées montrent un écart de 5 000 € entre les phases APS (Avant-Projet Sommaire) et APD (Avant-Projet Définitif). Le conseil municipal prend acte de cet écart et maintient la rémunération forfaitaire de l'architecte. Un avenant sera établi en régularisation.

Subventions :

- La subvention obtenue au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) s'élève à 175 000 €.
- Une demande de subvention sera établie au titre du PIIC (Conseil Général) pour un montant de 13 895 € soit 50% de l'enveloppe cantonale. Cette demande est complémentaire de la demande déjà formulée au titre du Fonds de Soutien Scolaire 2015 du département. Le dossier doit être déposé avant le 7/03/2015.
- Des demandes de subventions seront aussi transmises au Ministère de l'intérieur pour l'ensemble du projet et au député Philippe Baumel au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de la première phase.
- La Communauté Urbaine Creusot Montceau a alloué 98 000 € au projet soit : 40 000 € pour l'aménagement urbain de la cantine, 26 000 € pour le réseau des eaux usées et 32 000 € pour les eaux pluviales.

De plus les travaux suivant sont programmés par la CUCM pour 2015 :

- 10 000 € pour les glissières de sécurité vers le terrain de rugby
- 22 000 € pour l'aménagement de la route de la Vesvres
- 14 000 € pour l'extension du tout à l'égout aux Chevreaux

4) CCAS : élection d'un 5^{ème} délégué

Pour compléter le nombre de délégués au CCAS, il convient de désigner un membre supplémentaire. Daniel BELIN est élu à l'unanimité. Un membre non élu devra être désigné par arrêté. Ce poste sera proposé à M. Georges LAROCHE.

5) SYDESL : éclairage public

Il y a sur la commune 148 points d'éclairages publics.

Suite aux réunions de quartiers, quelques modifications seront apportées :

- Installation d'un éclairage supplémentaire à Bouvier. Valeur : 450 €
- Déplacement d'un candélabre mal placé chemin des Champs Saunier. Valeur : 149,73 € pris en charge par le SYDESL
- Salle André Blondeau : un éclairage supplémentaire a été posé par le SYDESL vers les vestiaires/WC extérieurs.

6) Travaux

- Traverse des Chevreaux : un panneau STOP sera installé sur la CD43 avec interdiction de tourner à droite quand on descend de Bouvier. Une glissière de sécurité sera installée à l'angle de la traverse et de la CD43 pour protéger du fossé en contrebas.
- Chemin des Barrets : installation de panneaux de limitation de vitesse à 50 + attention promeneurs
- Chemin du Menhir : idem
- Terrain de rugby : installation de panneaux d'interdiction pour les véhicules à moteur sur le terrain + interdit de stationner le long de la salle A Blondeau pour laisser l'accès aux secours

7) Urbanisme

Permis de construire :

- SCI Les Baguette du Menhir : construction d'un garage
- Mairie : 5 permis pour le groupe scolaire
- M. COTTIN Gérard : modification d'ouverture dans une dépendance.

Certificat d'Urbanisme :

- M. RIBEIRO : Les Chevreaux

Les premières réunions concernant l'établissement du PLU intercommunal de la CUCM ont commencé pour une adoption prévue en 2017.

Le cabinet LAUBERAT a présenté le projet d'aménagement d'un lotissement de 3 lots sur un terrain appartenant à la commune et 6 lots sur une parcelle appartenant à M. CHATAIN. Le coût de viabilisé est estimé à environ 200 000 €. La commune a fait une proposition d'achat du terrain de Mr CHATAIN permettant d'équilibrer le budget avec la vente des parcelles à construire. Sa décision doit être prise avant fin février 2015.

8) Remarques et Questions diverses

- Mme LAGRANGE originaire de la commune a demandé à être inhumée sur la commune → Avis favorable du Conseil.
- Le conseil accepte le remboursement de 1 908 € par la MACIF pour un poteau détérioré à Bouvier
- Le conseil accepte le remboursement de 224,61 € par GROUPAMA pour la réparation de la chaudière de la Mairie suite à un orage.
- Le conseil accepte un don de M. De Vasheilles de 15 €
- Les prochaines élections départementales auront lieu :
 - 1^{er} tour : 22 mars 2015
 - 2^{ème} tour : 29 mars 2015

Les permanences pour la tenue du bureau de vote est établi en fonction des disponibilités et joint au compte rendu pour validation.

- **Dates des prochaines réunions :**

Objet	Date	Heure	Lieu
Commission Budget	Jeudi 19 mars 2015	18h	Mairie
Vote du Budget du CCAS	Lundi 30 mars 2015	18h30	Mairie
Conseil Municipal	Mardi 31 mars 2015	19h	Mairie

La séance est levée à 21h05.